

Formation Plongeur NITROX

La formation théorique Plongeur Nitrox aura lieu le mardi 14 janvier 2020, Pavillon de l'eau, à partir de 19h à 21h.

Sinon, conditions de candidature :

- être titulaire de la licence 2020
- être âgé d'au moins 14 ans
- être titulaire du N1
- présenter le carnet de plongée
- avoir effectué au moins 10 plongées à l'air dans l'espace 0 – 20 m attestées dans le carnet
- être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée

Merci donc d'apporter vos carnets de plongée pour le contrôle des : 10 plongées à l'air entre 0 – 20 m en milieu naturel.

La validation de la théorie se fera à l'issue de la formation (questionnaire). La pratique sera validée en milieu naturel par un moniteur Nitrox : contrôle du taux d'oxygène, profondeur maximum et identification du matériel puis stabilisation parfaite à l'aide du gilet au cours de 2 plongées Nitrox.

Coût : 22 € (carte CMAS + 2 plongées Nitrox)

Un document à imprimer et à travailler vous sera envoyé fin décembre.

Inscription auprès de Philippe avant le 20 décembre : pburguy@gmail.com

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Niveau de plongée :

Nombre de plongées:

Date du certificat médical :

Adresse mail :